

CHALVIGNAC

Durée : 3h30

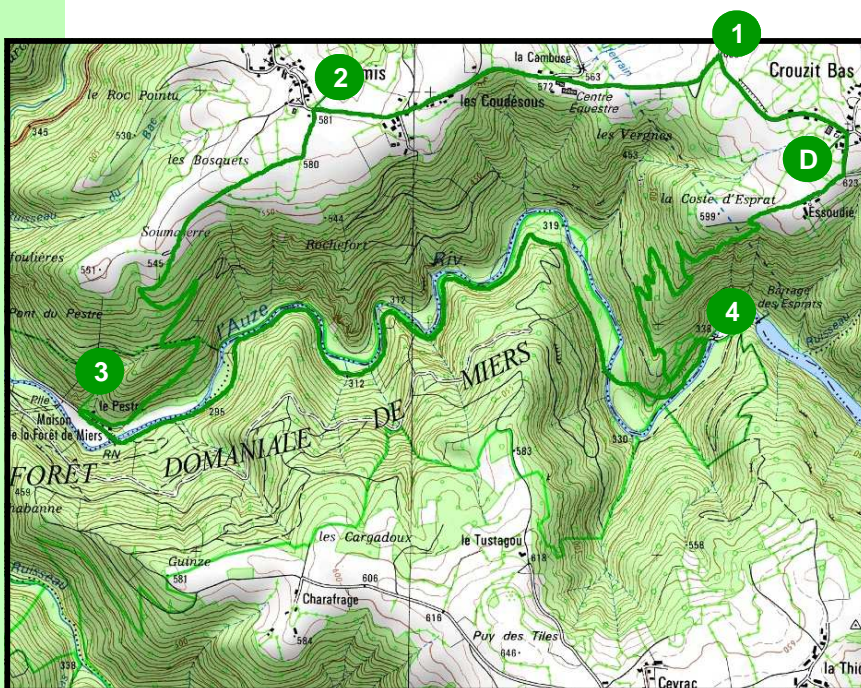
Longueur : 13 km

Balisage : vert

▼ 309 m ▲ 641 m

Dénivelé : 560 m

Moyen



CRAIG - SCAN25®Touristique ©IGN 2010 - Licence n° 2010-CISE27-122
Reproduction interdite

Des plateaux ensoleillés à la fraîcheur des fonds de vallées, ce sentier permet de découvrir les deux milieux paysagers dominants du Pays de Mauriac.

Pour rejoindre le départ du sentier en voiture, il faut se rendre à Cruzit-Bas : sur la RD 678 une fois sorti de Mauriac en direction de Chalvignac, prendre à gauche direction « Le Petit Lac - Cruzit », puis suivre la direction « Cruzit-Bas ». Se garer sur la place du hameau.

D Face au panneau de départ de la balade, prendre la route principale à droite qui sort du hameau, sur environ 800m.

1 A l'intersection, continuer sur la route en épingle à gauche. Passer devant le centre équestre et traversez le lieu-dit les Coudésous, toujours sur cette route.

2 Avant d'entrer dans Doumis, prendre le chemin qui part à gauche dans les prés. La pente s'accroît à l'entrée dans la forêt.

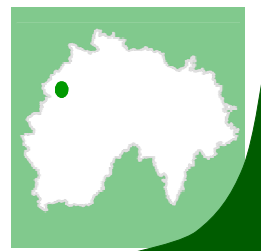


La Maison de la Forêt de Miers

Chiens tenus en laisse



Difficile



Vous passerez devant la Maison de la Forêt de Miers, où vous pourrez partir à la découverte d'une exposition étonnante .

Du bûcheron au charbonnier, les anciens métiers forestiers vous sont racontés à travers cartes postales anciennes et outils traditionnels. Mais pour mieux comprendre ces savoir-faire, retrouvez vos manches pour manier passe-partout et tournebille.

Au 1er étage, découvrez le mystère de l'arbre, vivez l'écosystème de la forêt, à travers la faune et la flore locales. Puis, laissez aller vos sens partir à la rencontre des arbres et animaux forestiers : boîtes à toucher, empreintes, feuilles de bois.

Horaires et tarifs :
Office de Tourisme du Pays de Mauriac
Tél. : 04 71 68 19 87

Création du circuit Commune de Chalvignac ; entretien Communauté de communes du Pays de Mauriac ; crédit photo Communauté de communes du Pays de Mauriac, Cédric Blanchon

www.paysdemauriac.fr

*Fiche Rando
Edition 2014 - Tous droits réservés*

INFO

A Chalvignac, plusieurs bars et restaurants

Maison des Rapaces dans le bourg de Chalvignac. Renseignements / réservations à l'Office de Tourisme
Tél. : 04 71 68 19 87

Météo Cantal : 08 99 71 02 15



La confluence de l'Auze et de la Dordogne

Dans une petite clairière, poursuivre à gauche par un chemin dans la chênaie. Dans le bas de la pente, laisser un chemin à gauche, et rejoindre la Maison de la Forêt de Miers.

3 Prendre vers la gauche la petite route partiellement goudronnée qui enjambe l'Auze, puis suit la rivière. Au bout d'environ 3 km, un nouveau pont permet de franchir l'Auze.

4 Juste avant le troisième pont, prendre le petit chemin en épingle à gauche, qui remonte en pente régulière dans la forêt. De superbes vues sur les gorges et sur la retenue des Esprats en contrebas.

A la sortie de la forêt, vous êtes de nouveau sur le plateau. Emprunter le chemin vers la droite, puis passer devant la maison des Essoudiés.

Continuer pour rejoindre le hameau de Crouzit-Bas.



*La Maison des Rapaces,
à Chalvignac*

Pays de Mauriac
Communauté de communes